



## Région Ile de France

### **SOLIDARITE AVEC LES 4 EDUCATRICES DU CENTRE D'ACTION EDUCATIF DE ST DENIS !**

Quatre collègues du CAE St Denis (93) font l'objet de procédures disciplinaires : deux avertissements et deux réunions du conseil de discipline.

La consultation des dossiers par les agents, fait apparaître que la procédure est instruite à partir d'un courrier du procureur de la république du TGI de Bobigny. Le Directeur Régional Adjoint et l'inspecteur ont réalisé un rapport qui reprend tel quel le courrier du parquet de Bobigny. Cet écrit a été réalisé seulement sur la consultation des dossiers au tribunal et au service, sans que les intéressées ne soient entendues.

Il est important de souligner que la méthode utilisée, est d'instruire un dossier disciplinaire sur la seule consultation des écrits (du tribunal et du service), sans même entendre les agents concernés, mais cela ne pose aucun problème à la Direction Interrégionale de l'Ile de France. Cet excès de Zèle de notre hiérarchie régionale, montre qu'elle devance les commandes et les souhaits du ministère et de la DPJJ.

Les accusations, qualifiées de « fautes professionnelles », portent sur les attitudes professionnelles des agents concernés face aux situations des jeunes, aux sollicitations des magistrats et aux propositions éducatives. Des reproches sur des rapports rendus tardivement ou l'absence de propositions immédiates aux demandes judiciaires de placement éloignés sont mis en avant.

Quel professionnel n'a pas déjà été confronté à ce genre de difficulté ?

**On va jusqu'à leur reprocher des soupirs pendant les audiences ou de n'avoir pas contenu l'émotion de parents lorsqu'ils entendent que leur enfant part en prison !**

Devons nous dorénavant répondre automatiquement aux injonctions des magistrats sous peine de sanctions disciplinaires ?

Devons nous être de simples exécutants des décisions judiciaires ?

Mobilisons-nous pour que le travail éducatif ne soit pas vidé de son sens !

Mobilisons-nous pour défendre les 4 collègues de Saint Denis § Exigeons le retrait des procédures disciplinaires

**Soyons nombreux à l'**

**ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE  
LE JEUDI 28 MAI 2009 A 16 H 30  
DIRECTION REGIONALE ILE DE FRANCE  
(14 rue Froment Métro Bréguet Sabin ou Bastille)**

**SOYONS NOMBREUX ET EN GREVE LE 3 JUIN 2009 DEVANT LA CENTRALE AVEC NOS COLLEGUES QUI PASSENT EN CONSEIL DE DISCIPLINE CE JOUR.**

**Par ailleurs nous vous appelons à envoyer, ce jour là, des fax, des mails et à téléphoner à la DPJJ pour exprimer votre opposition à toute sanction disciplinaire contre nos collègues  
Signons massivement la pétition nationale.**